

11

MINISTÈRE  
DE  
L'INSTRUCTION PUBLIQUE,  
DES CULTES ET DES BEAUX-ARTS.

MINUTE.

Paris, le

187

Rapport  
A M. le Président de la République Française

N°  
Réponse à la lettre du 18

OBJET.

M. le Président,  
La Société d'agriculture, de sciences et de lettres  
demande à être reconnue comme établissement  
d'utilité publique. La situation financière en  
bonne

Cette société est une des plus anciennes:  
elle a succédé à diverses sociétés dans l'ordre  
chronologique à 1809; elle porte le même nom  
depuis 1818, et a publié, depuis cette époque,  
des publications de primaires, indépendamment des  
travaux déposés dans ses archives par l'un  
de ses membres; la situation financière  
est bonne; enfin elle paraît digne à tous  
égards de la faveur qu'elle sollicite.

En conséquence j'ai l'honneur, M. le

Rédigé par M.

Expédié par M.

De tous jours de vouloir bien écrire de votre  
signature le d'écrit ci-joint, approuvé par le Comis  
d'Etat.

Agnes de

de Paris

MINISTÈRE  
DE  
L'INSTRUCTION PUBLIQUE,  
DES CULTES ET DES BEAUX-ARTS.

MINUTE.

N°

Réponse à la lettre du

OBJET.

18

Paris, le 18 Décembre 1874

A M. le Président du Conseil d'Etat

M. le P. J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, pour être soumis au Conseil d'Etat, un projet de décrets tendant à reconnaître comme établis, jénars d'utilité publique la Société d'agr. sc. B. & arts d'Orléans.

~~Le~~ ce projet est accompagné des pièces suivantes :

- 1<sup>o</sup> Décret du Président et Décret du Sénat, de la Société;
- 2<sup>o</sup> Procès-verbaux de la fondation, de la situation financière;
- 3<sup>o</sup> Liste des membres de la dite Société;
- 4<sup>o</sup> Rapport favorable du Préfet d'Orléans;
- 5<sup>o</sup> Actes complémentaires des Statuts

Rédigé par M.

Expédié par M.

L. P. J. J.